Formation professionnelle pour les jeunes

CAPa - Opérateur en Industries Agroalimentaires

RNCP 38876 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 10 juin 2015

Devenez un professionnel des transformations alimentaires

Apprentissage, L'efficacité vers l'emploi

Objectifs de la formation

→ Accompagner l'acquisition de savoirs faire pour intégrer durablement une équipe de production agroalimentaire.

→ Assurer une **formation professionnelle** dynamique avec des apports de connaissances générales, techniques et pratiques dans le domaine de la **production agro-alimentaire.**

→ Permettre d'obtenir un diplôme de niveau 3, et préparer **votre insertion professionnelle**.

Points forts de la formation

→ Épreuves en **situations professionnelles.**

→ **Individualisation** des parcours de formation.

→ **Exploitation Bio** du Lycée Nature, à vocation pédagogique, conduite 100% en Agriculture Biologique de 130 ha (avec notamment 3 ateliers de production animale : ovin, porcin et avicole.

→ Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles alternant théorie, visite et ateliers pratiques.**

→ Une **alternance** forte entre séquences de formation en présentiel en **centre**, **en entreprise.**

→ Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap.**

Durée et déroulement de la formation

→ Le CAPa Métiers de l'Agriculture (CAPa OIA) se prépare sur **2 ans** (875 heures) :

- **1ère CAPa OIA :** 420 heures (12 semaines) par an au CFA
- **Terminale CAPa OIA :** 455 heures (13 semaines) par an au CFA

→ Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** : 35 heures par semaine.

Conditions d'admission

→ **Être issu** d'une 3ème (tous types) ou titulaire d'un autre diplôme de niveau 3 ou plus.

→ Et avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une exploitation agricole en productions animales (bovin ou ovin ou caprin) et cultures associées. L'inscription au CFA est définitive **à la signature du contrat d'apprentissage.**

→ **Avoir 15 ans révolus** à la date du début du contrat d'apprentissage (avant le 31 décembre). Dans l'attente de ses 15 ans, l'apprenant est sous statut de stagiaire.

→ **Validation des Acquis Académiques (VAA) :** au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations).

→ Le maître d'apprentissage **doit remplir des conditions** minimales de qualification et d'expérience professionnelle.

→ L'apprentissage peut s'effectuer sur **deux exploitations** sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition.

Coût de la formation

→ **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les jeunes.**

→ **Aide financière pour l'hébergement et la restauration** (pour les entreprises du secteur privé).

→ **INTERNAT** filles et garçons**, non obligatoire.**

→ Une **participation de 50 à 120 € est demandée** pour les frais de photocopies et prestations diverses.

CFA Nature
Allée des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

www.lyceenature.com

Contenus de la formation

→ **Conduire les machines ou les installations automatisées :** démarrer et arrêter les machines, alimenter les machines en matières premières et ingrédients pour la fabrication, réaliser les opérations de maintenance de premier niveau.

→ **Réaliser les opérations manuelles :** approvisionner le poste de travail ou la ligne en matières premières, ingrédients ou matériaux, réaliser les opérations manuelles de fabrication et/ou de conditionnement.

→ **Réguler et contrôler les étapes de la production :** vérifier les paramètres de fabrication ou de conditionnement mécanisés ou automatisés, adapter les réglages des machines et appareils en cours de production autant que nécessaire, réaliser des prélèvements d'échantillons.

→ **Maintenir l'hygiène et la production en cours de production :** appliquer les règles d'hygiène, réaliser les opérations de production dans le respect des règles de sécurité.

→ **Informer et communiquer :** transmettre les informations et les consignes, rendre compte de son activité, accueillir et accompagner de nouveaux opérateurs.

→ **Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi** (UCARE) : Commercialiser des produits alimentaires.

→ Le tableau des épreuves est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation.

Suivi et évaluation

→ Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
- Le livret d'apprentissage
- Les rencontres Parents/Employeurs/Apprentis/ Formateurs, organisées en janvier
- Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
- Des rencontres exceptionnelles si besoin

→ **La validation des 7 UC** est nécessaire pour l'obtention du CAPa Métiers de l'Agriculture.

→ Le bénéfice des UC acquises est **conservé 5 ans** (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes).

→ Les évaluations se déroulent **tout au long de la formation**, lorsque l'apprenti est prêt, sous forme d'entretien d'explicitation.

Délais d'accès

→ **Prise en charge de la demande par le CFA :** 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise.

→ **Début de la formation :** Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter).

Equipements pédagogiques et techniques

→ 11 salles de cours
→ Informatique :
- 2 salles informatiques (dont une salle DAO/PAO)
- 10 classes mobiles

→ Centre de Ressources (CdR), espaces dédiés à l'individualisation des parcours de formation
→ Installations sportives sur site : gymnase, piste athlétisme et terrain de rugby
→ Exploitation bio, support pédagogique :
- ateliers (maraîchage, ovin viande, porc, volaille)
- magasin de vente à la ferme

→ Espaces verts sur 4 hectares, entièrement dédiés aux activités pratiques
→ Équipements techniques pédagogiques :
- 1 atelier alimentaire de 150 m² disposant d'appareils de préparation et de cuisson
- etc...

Poursuite d'étude et insertion professionnelle

→ **BP Conducteur de Ligne de Production Alimentaire**
→ **Conducteur de machine**
→ **Opérateur de production**

Membre de : Génération GRAND'R

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Version du 22/01/2025

CFA Nature
Allée des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr

www.lyceenature.com